

AVIS


Il est porté à la connaissance du public que l'arrêté N° 3A/2022/1250/166 du 15 juillet 2022 du **Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire** accorde à la SA KUHN CONSTRUCTION l'exploitation une crèche à Steinfort, section A de Steinfort, numéro cadastral 607/4315.

Tous les intéressés peuvent interjeter appel auprès du Tribunal administratif contre l'autorisation susdite.

Cet appel doit être présenté, sous peine d'irrecevabilité, par l'intermédiaire d'un avocat inscrit au tableau du tribunal d'arrondissement à Luxembourg ou à Diekirch, dans le délai de 40 jours, qui commence à courir à dater du jour de l'affichage de la décision.

Le dossier peut être consulté au secrétariat communal.

pour le Collège des bourgmestre et échevins



Sammy Wagner
Bourgmestre



Diane Stockreiser-Pütz
Secrétaire communal



CERTIFICAT DE PUBLICATION

Il est certifié par la présente que le présent avis est affiché
en bonne et due forme à partir du ... - **7 SEP. 2022**

Steinfort, le ... - **7 SEP. 2022**

Le bourgmestre



Le secrétaire communal

Il est porté à la connaissance du public que l'avis n° 3A/2022/180186 du 12 juillet 2022 du Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire accorde à la SA KUHN CONSTRUCTION l'exploitation des carrières à Steinfort, section A de Steinfort, numéro cadastral 807M315.

Tous les intéressés peuvent interposer appel auprès du Tribunal administratif contre l'autorisation susdite.

Cet appel doit être présenté, sous peine d'irrecevabilité, par l'intermédiaire d'un avocat inscrit au tableau du Tribunal d'arrondissement à Luxembourg ou à Diekirch, dans le délai de 40 jours, qui commence à courir à dater du jour de l'affichage de la décision.

Le dossier peut être consulté au secrétariat communal.

pour le Collège des bourgmestres et échevins

Diane Stockreiser-Futz
Secrétaire communal



Sammy Wagner
Bourgmestre